

PROCES-VERBAL N°04/25
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 07 JUILLET 2025 A 20H00

Présents : GINDRE D, BUSSIÈRE P, VACELET J, FRATER P, VERDENET P., RICHARD M.C., CERIGNAT N., MELET J., DRUET M., PAILLARD A., JACOTEY F.

Excusés : MIGER G., CHEVALIER M., GIET S.

Secrétaire séance : MELET J.

Prochain conseil municipal : lundi 15 septembre 2025

ORDRE DU JOUR

I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 AVRIL 2025 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II] COMPTE-RENDUS DE DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Conférence des maires du 19 juin 2025 : Intervention de l'AMJ sur le droit individuel à la formation des élus ; observatoire de la biodiversité du Grand Dole ; programme résobatra : un réseau de sites favorables aux batraciens sur le territoire du Grand Dole ; courrier de la Préfecture précisant la recomposition de l'organe délibérant des EPCI
- Conseil communautaire du 26 juin 2025 : Avenant au mandat de travaux pour la construction d'un groupe scolaire à Biarne et à Rochefort Sur Nenon ; Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes ; Elaboration du Plan Intercommunal de sauvegarde (PICS) ; Attribution du fonds de concours aux communes ; convention cadre de partenariat pour l'aéroport de Dole pour la période 2025-2027
- Conseil école du 17 juin 2025 : présentation du personnel des écoles. Bilan de l'année scolaire : année difficile. L'effectif prévisionnel est de 24 élèves pour les petites, moyennes sections maternelles et une partie des grandes sections, 22 élèves pour une partie des grandes sections, CP et CE1, 21 élèves pour les CE2 et les CM ; Crédits de fonctionnement et investissement ; bâtiments et travaux ; projets en cours et perspectives 2025-2026 ; Situation de l'accueil de loisirs de Brevans
- Commission économique du 25 juin 2025 : Pierrette BUSSIÈRE : Développement commercial centre-ville de Dole – 1 zone Commerciale de Choisey et zone des Epenottes Dole – point K DOLE – infos Terrasse Marche de Dole – Attribution aide AKTYA – cession d'un terrain au Sictom à Tavaux –convention cadre Partenariat aéroport de Dole-Jura – Présentation démarche attractivité région BFC – Développement économique :arrêt des activités de Colruyt France –reprise YNSECT par Keprea – fermeture MAYTEC
- SICTOM Conseil syndical du 2 juillet 2025 : Pierrette BUSSIÈRE : liste des marchés publics conclus entre le 19 mars et le 21 mai 2025 ; Végéterie de Saint-Aubin : désaffectation et déclassement de terrain et cession de terrain au profit de la commune de Saint-Aubin ; agrandissement de la déchèterie de Tavaux : acquisition de terrain à la CAGD ; convention avec le SICTOM de Lons pour le traitement des biodéchets ; convention de mise à disposition du broyeur aux communes ; évolution du règlement de collecte ; poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets ; avenant aux tarifs 2025 sur le compost agricole et traitement des biodéchets
- Commission mobilités du 12 mars 2025 : Jocelyne VACELET : Bilan du réseau Grand Dole Mobilités année 2024 ; modification de service : FLEXI, Renfort ligne 1 ; Schéma Directeur Cyclable ; Boucle insolite 2025 ; Challenge de la Mobilité ; implantation des abri vélos ; harmonisation de la communication autour des aires de covoiturage

III DEMANDE AUTORISATION D'OCCUPATION A TITRE PERSONNEL D'UN TERRAIN COMMUNAL :

Délibération

Deux administrés, dont l'habitation jouxte une parcelle de la commune impasse des topes, souhaiteraient utiliser une partie de celle-ci à titre personnel, en s'engageant à entretenir régulièrement le terrain. Le Maire propose d'acquiescer à leur demande avec entre-autre condition de libérer ce terrain sans aucun préavis ni défraiement sur simple demande de la commune dès que cette dernière en aura besoin et de signer entre les parties une convention avec les règles à respecter pour chacun. Délibération votée à l'unanimité.

IV] DEMANDE DE SUBVENTION : Maison des familles : Délibération :

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 700 € à l'association Semons l'espoir pour la construction de maison des familles accueillant les accompagnants de patients hospitalisés. Délibération votée à l'unanimité des membres présents.

V] AUTORISATION SPECIALE D'ABSENCE AGENTS COMMUNAUX : Projet de délibération à soumettre à l'avis du comité technique du centre de gestion du Jura :

Il appartient au conseil municipal de viser conformément aux articles L.622-1 à L.622-5 du code général de la fonction publique, les modalités d'attribution d'autorisation spéciale d'absence pour les agents territoriaux après avis du comité technique du centre de gestion. Les autorisations spéciales d'absences (ASA) permettent à l'agent de s'absenter de son service alors qu'il aurait dû exercer ses fonctions, lorsque les circonstances le justifient. Le conseil municipal décide d'adopter la proposition du Maire et le charge de l'application de la décision prise. Projet de délibération voté à l'unanimité des membres présents.

VI] PROPOSITION DE CONVENTION D'ETUDE ET DE TRAVAUX AU CIMETIERE DE BREVANS PAR LA SOCIETE AD VITAM :

Un représentant de la société AD VITAM implantée à Chassey les Montbozon (70) a présenté au maire la mission de son cabinet dédiée à l'aménagement et la réhabilitation du cimetière (gestion courante, inventaire, informatisation, procédures de reprises de concession, travaux d'aménagement et de reprise de tombes abandonnées, etc). La législation devenant de plus en plus pointue, cette prestation pourrait être très utile pour la commune. Le maire pense qu'il faut y réfléchir et se renseigner auprès des communes qui ont déjà adhéré à ce service. Ce thème pourra être de nouveau abordé lors d'un prochain conseil.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Halle de convivialité : Après les fondations déjà implantées, il est attendu le montage de la structure. L'inauguration de ce bâtiment se fera en même temps que la remise du label véhicule d'époque le dimanche 24 août prochain lors de la bourse des bielles brevannaises. Une invitation sera adressée aux autorités ainsi qu'aux Brevannais.

M. VERDENET souhaiterait que la Place de la mare soit nettoyée des gravas entreposés provisoirement lors de la construction. Le maire vérifiera l'engagement de la société ORTELLI pour une remise au propre avant la fin juillet.

Frais de scolarité pour les enfants fréquentant des écoles extérieures : Une famille de Brevans, arrivée fin 2023, a déposé une demande de dérogation pour que leur troisième fille soit scolarisée à Dole pour un rapprochement de fratrie avec ses deux frères. L'ainé étant affecté par la MDPH depuis le CP en classe ULIS à DOLE, la commune de Brevans ne peut donc pas s'opposer à cette inscription et devra supporter les frais de scolarité pour le troisième enfant.

OAP rue de la Paule : Le PLUi redevient applicable depuis le 12 juin dernier, et ce jusqu'à la décision finale du conseil d'Etat. Par ailleurs, un diagnostic effectué par les services incendie du département précise que la protection incendie est insuffisante dans le secteur de la rue de la Paule (pression insuffisante). Suite à notre demande auprès des services de l'urbanisme à ce sujet, ces derniers précisent que de par ses responsabilités, le Maire n'est pas tenu d'accepter une opération immobilière. Par ailleurs, le SIDEC procède déjà à l'élaboration du schéma de défense extérieure d'incendie dont les conclusions devraient être apportées avant la fin de l'année.

Elagage arbres : Chemin des topes, un travail d'élagage d'arbres vieillissants donc devenus dangereux va être effectué.

Diagnostic amiante bâtiments communaux scolaires : l'inspection académique demande qu'au niveau des bâtiments scolaires, le diagnostic amiante soit mis à jour. Ce dernier a été réalisé et devrait bientôt nous parvenir.

Expertise agent communal : suite à l'expertise de l'agent communal, un congé longue maladie lui a été octroyé du 20 janvier 2025 au 19 janvier 2026.

Visite sous-préfet le 16 juillet : le sous-préfet a fait part de son intérêt de visiter la commune de Brevans le mercredi 16 juillet. Il a demandé les sujets à aborder. Le Maire relancera le dossier d'extension du réseau d'eau rue du Château d'eau.

Opération sensibilis'haie : Il s'agit d'une opération participative de plantation de haies à l'initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs pour mobiliser les collectivités et le grand public à travers des chantier écocitoyens de plantation de haies et de les sensibiliser à la gestion durable et aux services écosystémiques rendus par une haie en bon état écologique. Pas de suite à donner.

Elections : le sénateur, Clément PERNOT informe du dépôt d'une proposition de loi visant à reporter l'application de la réforme dite « loi parité » aux communes de moins de 1000 habitants pour le scrutin municipal de 2026. Il espère que ce texte saura recueillir un large soutien au Sénat.

Arrosages massifs pendant les congés d'été : pendant la période de congés de l'employé communal du 15 juillet au 03 août 2025, le maire demande aux élus d'arroser les fleurs et massifs dans le village.

Végétation envahissante : un rappel sera fait pour les haies envahissantes sur le domaine public.

Questions posées par les conseillers municipaux :

- Monsieur VERDENET signale que les habitants du Parc ont été incommodés par des fumées résultant d'incinération sauvage. A ce sujet, un rappel a été fait à l'auteur des faits.

Séance levée vers 21h55

La secrétaire de séance,

Joëlle MELET



Le Maire, Denis GINDRE

